



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

FORMATION CONTINUE

LA FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

La formation pour devenir sauveteur secouriste du travail (sst) est une certification essentielle dans certains environnements professionnels. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à la prévention des risques professionnels et à la gestion des urgences sur les lieux de travail.

L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est accessible à tous les publics salariés, il n'y a pas de prérequis. Un délai d'accès de 2 semaines minimum est nécessaire entre la demande du bénéficiaire et le début de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours
 - Protéger de façon adaptée.
 - Examiner la victime, garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés.
 - Secourir la victime de manière appropriée.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

MODALITES D'EVALUATION

Pour être certifié acteur SST, 2 épreuves certificatives seront organisées, en fin de formation.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité).



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Prendre contact avec le Centre de formation au 03.21.11.11.45
aire-formation@cneap.fr
www.lycee-saintemarie.fr

La formation SST est un programme qui prépare les salariés à intervenir efficacement en cas d'accident ou de situation d'urgence sur leur lieu de travail. Cette formation couvre les techniques essentielles de premiers secours adaptées aux spécificités des environnements professionnels. Cette certification est un atout pour la sécurité des salariés, mais elle répond également à une obligation légale pour les entreprises en France.

ORGANISATION ET FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Effectif : De 4 à 10 participants max
Durée : 14h en présentiel
Animateur de Formation : Titulaire du certificat de Formateur SST

Lieu : Locaux Aire Formation ou Intra-entreprise

Tarif : 180 euros par participant

Taux de réussite à l'examen 2025 : 100%

Taux de satisfaction 2025 : 100%

VALIDITE ET MODALITE DE RENOUVELLEMENT :

La validité de la certification est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage "Maintien et Actualisation des Compétences" (MAC) tous les 24 mois obligatoire, ainsi qu'à la réussite des épreuves certificatives.

Prise en charge financière de la formation par les OPCO.

Cette formation d'1 jour (7h) permettra aux acteurs SST de réactualiser leurs compétences, ainsi que de respecter leurs prérogatives.

Les stagiaires réapprendront rapidement toutes les connaissances et pratiques techniques pour intervenir dans une situation d'accident et contribuer à la mise en place d'actions de prévention.

Effectif : De 4 à 10 participants max.

Durée : 7h en présentiel.

Animateur de Formation : Titulaire du certificat de Formateur SST.

Lieu : Locaux Aire Formation ou intra-entreprise.

Tarif : 140 euros par participant.